

Journée d'étude

NUMÉRIQUE ET  
ENVIRONNEMENT :  
QUELLE CONCILIATION  
PAR LE DROIT ?



LE 21 OCTOBRE  
2022  
DE 9H30 À 17H



MINISTÈRES DE LA  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET  
DE LA COHÉSION DES  
TERRITOIRES ET DE LA  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AMPHITHÉÂTRE DE LA TOUR  
SEQUOÏA - LA DÉFENSE (92)

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE : EN PRÉSENTIEL OU EN DISTANCIÉL

# NUMÉRIQUE ET ENVIRONNEMENT : QUELLE CONCILIATION PAR LE DROIT ? JOURNÉE D'ÉTUDE 21 OCTOBRE 2022

**8h30 - 9h30 - Accueil des participant.e.s**

**9h30 - 10h00 - Ouverture de la journée**

**Thierry COURTINE**, Chef du service recherche et innovation

**Olivier FUCHS**, Directeur des affaires juridiques

## **Le déséquilibre du cadre juridique actuel au profit du numérique**

Sous la présidence de **Lucie CLUZEL-METAYER**, Professeure à l'Université Paris Nanterre (CRDP CERSA-CNRS).

**10h00 - L'absence de cadre juridique**

**Esther NOËL**, Doctorante à l'Université Paris Cité, « Obsolescence logicielle et environnement : une inefficacité juridique assumée ? ».

**Vanelle Dimitri ONCHI**, Docteur en droit de l'Université Côte d'Azur et juriste, « La corbeille numérique, vers un tri et une régulation des déchets virtuels ? ».

**11h00 - 11h15 - Pause café**

**11h15 - Les limites des réglementations existantes**

**Antoine OUMEDJKANE**, Doctorant à l'Université de Montpellier, « Les smart cities face au défi environnemental ».

**Thomas LE GOFF**, Doctorant à l'Université Paris Cité et juriste à la direction juridique d'EDF SA, « Lever les contraintes juridiques à l'utilisation des données pour la protection de l'environnement ».

**12h15 - 12h30 - Echanges avec la salle**

**12h30 - 14h00 - Buffet**

## **Le rééquilibrage du cadre juridique au profit de l'environnement**

Sous la présidence de **Sandrine TURGIS**, Maître de conférences à l'Université Rennes 1 (IODE).

**14h00 - Un rééquilibrage par le droit européen et international**

**Sarah BERET**, Doctorante à l'Université Toulouse 1 Capitole, « La régulation de la pollution numérique à travers le prisme de l'intelligence artificielle ».

**Clémentine POUZET**, Doctorante à l'Université Jean-Moulin Lyon III, « Le rééquilibrage environnement-numérique au niveau européen : un élan encore insuffisant ».

**15h00 - 15h15 - Pause café**

**15h15 - Un rééquilibrage par le dépassement de la règle de droit**

**Djilali TAÏAR**, Doctorant à l'Université d'Artois, « Quel rôle pour les autorités de régulation dans la réduction de l'empreinte environnementale du numérique ? Une analyse des nouvelles prérogatives de l'Arcep et de l'Arcom ».

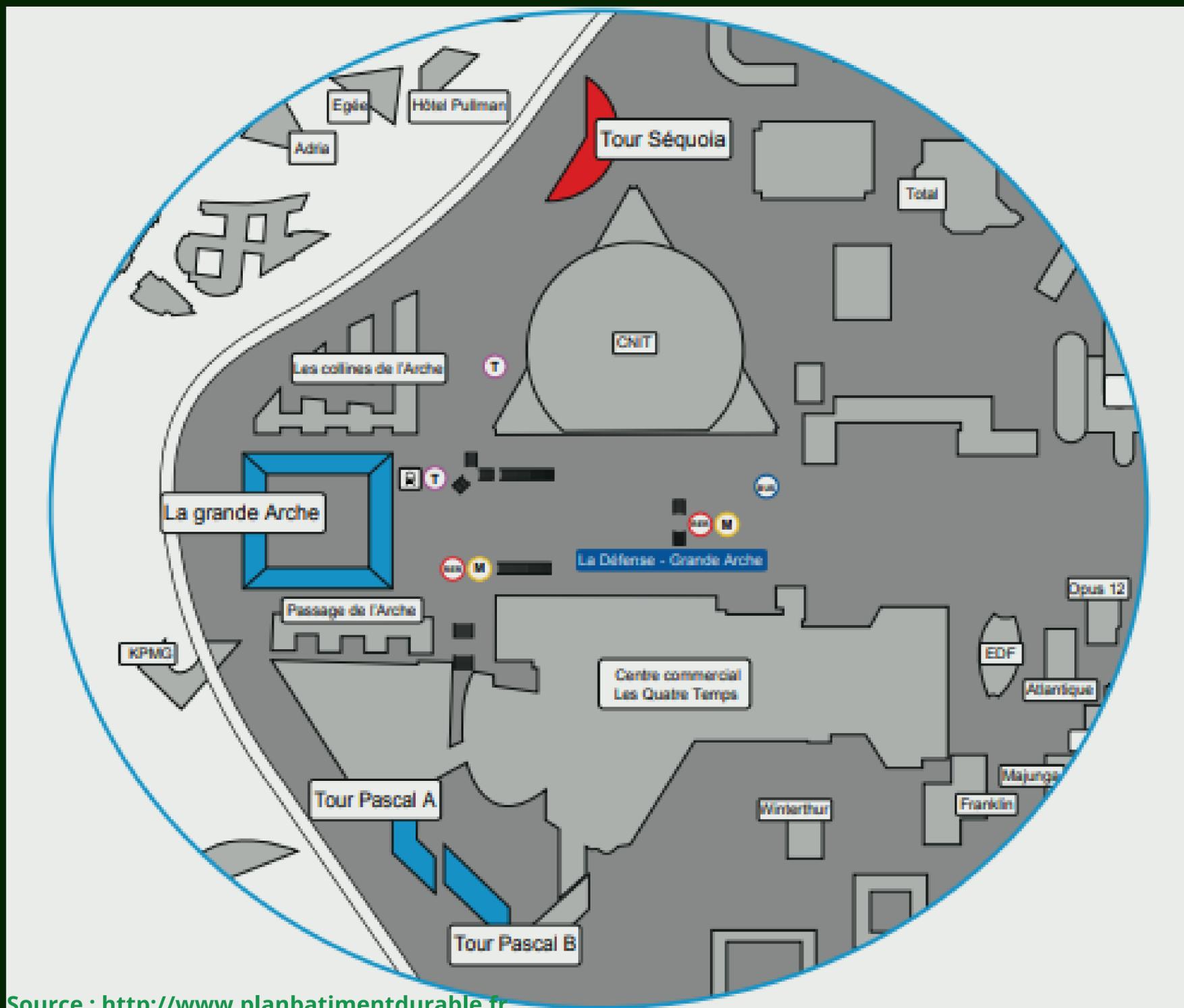
**Dessanin Ewèdew Thierry AWESSO**, Doctorant à l'Université Côte d'Azur et à l'Université de Lomé (Togo), « De la régulation à l'autorégulation de l'empreinte environnementale du numérique ».

**16h15 - 16h30 - Echanges avec la salle**

**16h30 - 17h00 - Propos conclusifs**

**Blanche LORMETEAU**, Docteure en droit et chargée de recherche au CNRS (IODE).

# Plan d'accès



Source : <http://www.planbatimentdurable.fr>



## MINISTERES DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

AMPHITHEATRE DE LA TOUR SEQUOIA - LA DEFENSE (92)

**TRAIN LIGNE L**  
**ARRÊT LA DÉFENSE (GRANDE ARCHE)**

**RER A**  
**ARRÊT LA DÉFENSE**

**MÉTRO 1**  
**ARRÊT LA DEFENSE (GRANDE ARCHE)**